

Article 1 : Généralités

- L'Association Sportive Automobile Cigaloise organise avec le concours de **GT2I** un Challenge réservé aux licenciés. (Les licenciés à la Journée ne participent pas à celui-ci).

Un classement distinct sera établi dans chacune des disciplines suivantes :

- Rallye Pilotes / Rallye Copilotes
- Rallye VHC Pilotes / Rallye VHC Copilotes
- Montagne / Montagne VHC/ Slalom / (Confondu)
- Auto cross / Sprint car (Confondu)

Les résultats seront affichés tout au long de l'année à l'ASA et sur le site Internet de l'ASA Cigaloise.

- Les récompenses attribuées sont nominatives.
- Les gratuités sont valables uniquement pour la saison 2026.
- Les récompenses sont remises sous forme de bons d'achats chez notre Partenaire - **GT2I**
- Toutes les récompenses sous forme de licences s'entendent **Hors Cotisation ASA**.
- Toutes les récompenses sous forme de Engagement s'entendent **Hors Géolocalisation**.
- Tous litiges ou contestations seront étudiés par le Comité Directeur de L'ASA Cigaloise.

Un minimum de trois participations, sera nécessaire pour être classé dans le Challenge
(Sauf en Auto Cross /Sprint car: Un minimum de deux participations)

Article 2 : Eligibilité

Rallye : Concerne les groupes F-RC1, F-RC2, F-RGT, F-RC3, F-Rally Nat, F-RC4 , F-RC5

Rallye VHC : Concerne les groupes 1, 2, 4/5, AJ, BJ, NJ et Classic de Compétition. Les "Classic" sont acceptés et ce groupe sera considéré comme une classe unique.

Catégorie Sport : Concerne les groupes E2SC, DE, CM, CN, CNF

Catégorie Production : Concerne les groupes FC, F2000, N/FN, A/FA, GT Sport, GTTS

Article 3 : Attribution des points

Un classement sera établi à l'issue de chaque épreuve avec les seuls licenciés de L'ASA CIGALOISE.

Les Points seront attribués en fonction du nombre de partant et de la position finale dans la Classe, multiplié par le coefficient de l'Épreuve. **(Suivants Art 6)**

Toutefois, il sera attribué **2 Points** pour les concurrents ayant été inscrit sur la liste des engagés autorisés à prendre le Départ.

PLACE	SCRATCH	SCRATCH VHC	CLASSE
1er	3	5	10
2ème	2	4	8
3ème	1	3	6
4ème		2	4
5ème		1	3
6ème			2
7ème			1

Dans les Championnats rallye, dans les classes comportant moins de 2 partants, les points seront divisés par deux.

Un concurrent classé en Nouveau départ après abandon ne pourra prétendre aux points scratch et classe.

Dans les Championnats rallye VHC, Les points scratch seront obtenus suivant le classement des périodes 1/2/3/4/5, AJ/BJ/NJ et Classic confondu. Points attribués quel que soit le nombre de partant dans la classe.

Dans les Championnats montagne VHC, les points scratch seront obtenus suivant le classement VHC des Catégories Sport et Production confondus en Montagne.

Art. 4 : Disposition Particulière Championnat Auto cross / Sprint car (Confondu)

Du fait de sa spécificité, dans le championnat Auto cross et Sprint car, les points seront attribués au regard du barème suivant :

- Autorisés à prendre le départ : 2 Points
- Manches qualificatives A, B, et C : 1 Point par tour effectué
- Finale :

PLACE	POINTS	PLACE	PONTS
1er	12	6ème	5
2ème	10	7ème	4
3ème	8	8ème	3
4ème	7	9ème	2
5ème	6	10ème	1

Art. 5 : Obligations

Toutes les Épreuves (Ligue Occitanie Méditerranée **2025**) se déroulant sur le Territoire National **(Ne seront pas pris en Compte les Finales).**

Pour être validé, les concurrents doivent faire parvenir via le formulaire du challenge sur le site asacigaloise.fr ou par mail asacigaloise30@gmail.com, le résultat de leurs épreuves **Hors Comité**, au cours des deux semaines suivantes, sinon aucune réclamation ne pourra être prise en compte

L'absence de l'un ou des deux autocollants sur une épreuve fera perdre les points auxquels le concurrent aurait pu prétendre à cette occasion.

Tout pilote qui aurait comme partenaire principal un concurrent direct de **GT2I** apposé sur son véhicule, perd automatiquement les bons d'achats **GT2I**.

-Les lauréats qui ne se présenteront pas à la Remise des Prix perdront le bénéfice de leur prix.

Les concurrents possesseur d'un titre de participation (licence à la journée) ne pourront pas participer au challenge 2025 de L'ASA CIGALOISE.

Art. 6 : Coefficient :

-Les points attribués suivant les articles 3 et 4 du présent règlement seront multipliés par le coefficient ci-après. Le calendrier sera disponible sur le site internet de la Ligue Occitanie Méditerranée. , **à l'exception** **Epreuves de ASA CIGALOISE le coefficient sera multiplié par deux**

Type Epreuves	Rallye	Montagne /Slalom	Auto cross Sprint Car
Internationale		4	
Championnat France	5	4	4
Championnat France 2D	4	3	
Nationale Coef 4	4		
Nationale	3		2
Régionale	2	2	

Art. 7 : Classements :

Les classements sont établis par addition des points obtenus dans toutes les épreuves auxquelles le licencié aura participé. Ils seront visibles et mis à jour périodiquement sur le Site Internet de l'ASA Cigaloise dès réception des Résultats.

Art. 8 : Réclamation :

Toute réclamation devra être faite par mail (asacigaloise30@gmail.com). Elle devra intervenir dans les 15 jours suivant la date de parution du classement sur le site officiel de l'ASA CIGALOISE .

Art. 9 : Distribution des Prix :

La distribution des prix s'effectuera lors de la prochaine Assemblée Générale de l'ASA CIGALOISE en début année 2026 à ST HIPPOLYTE Du Fort.

Dans la possibilité qu'un(e) licencié soit récompensé à deux disciplines il lui sera attribué le prix le plus élevé.

Seuls les participants présents à la remise du challenge pourront prétendre à l'attribution d'un prix (les prix sont nominatifs)



CHALLENGE – 2025 – REGLEMENT



Les différents Classement du Challenge ASA CIGALOISE

ont dotés de prix en espèces (6750€)

Rallye Pilotes:

- 1^{er} Engagement Rallye **Cigalois 2026** (hors Géolocalisation)
- 2^{ème} Gratuité demi licence NCC (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 4^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 5^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 6^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 1^{ère} Féminine Engagement Rallye **Cigalois 2026** (hors Géolocalisation)
- 2^{ème} Féminine Gratuité demi licence NCC (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Féminine Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de **trois participations**. sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Rallye Copilotes:

- 1^{er} Engagement Rallye **Viganais 2026** (hors Géolocalisation)
- 2^{ème} Gratuité demi licence RCC (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 4^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 5^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 6^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 1^{ère} Féminine Engagement Rallye **Viganais 2026** (hors Géolocalisation)
- 2^{ème} Féminine Gratuité demi licence RCC (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Féminine Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de **trois participations**. sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Rallye Pilotes VHC

- 1^{er} Engagement Rallye **Cigalois 2026** (hors Géolocalisation)
- 2^{ème} Gratuité demi licence NCC (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 4^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 1^{ère} Féminine Engagement Rallye **Cigalois 2026** (hors Géolocalisation)
- 2^{ème} Féminine Gratuité demi licence NCC (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Féminine Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de **trois participations**. sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Rallye Copilotes VHC :

- 1^{er} Engagement Rallye **Viganais 2026** (hors Géolocalisation)
- 2^{ème} Gratuité demi licence RCC (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 4^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 1^{ère} Féminine Engagement Rallye **Viganais 2026** (hors Géolocalisation)
- 2^{ème} Féminine Gratuité demi licence RCC (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Féminine Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de **trois participations**. sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Montagne / VHC / Slalom / Catégorie Sports / Promotion (Confondu)

- 1^{er} Engagement Course de **Côte Sumène 2026**
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence NCC ou RCC ou RCCS (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 4^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 1^{er} Engagement Course de **Côte Sumène 2026**
- 2^{ème} Gratuité Demi-licence NCC ou RCC ou RCCS (hors cotisation ASA)
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de **trois participations**. sera nécessaire pour être classé dans le Challenge

Auto cross: / Sprint Car (Confondu)

- 1^{er} Gratuité licence NCCT ou RCCT (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 3^{ème} Bon D'achat GT2I 100€
- 1^{ère} Féminine Gratuité licence NCCT ou RCCT (hors cotisation ASA)
- 2^{ème} Féminine Bon D'achat GT2I 100€

Un minimum de **deux participations**. sera nécessaire pour être classé dans le Challenge